

Objet : carte scolaire 2026

Mesdames, Messieurs les Maires,

Nos organisations syndicale et associative ont pris connaissance, lors du CSA ministériel du lundi 26 janvier, des suppressions de postes actées dans le cadre du projet de loi de finances 2026, adopté par le recours à l'article 49.3 par le gouvernement de M. Macron et M. Lecornu. Le budget Macron-Lecornu, c'est 7 milliards d'euros de plus pour l'armée. Il s'agit d'un renversement inédit des priorités budgétaires de l'État, l'Éducation Nationale n'étant plus le premier poste de dépense devant la Défense.

Ce sont ainsi 1 891 suppressions de postes dans le premier degré qui ont été décidées au niveau national, dont 75 dans notre académie et 20 dans notre département.

L'année dernière les 470 suppressions de postes du budget de M. Bayrou se sont traduites par 5000 fermetures de classes. Dans notre département, malgré une dotation positive de 5 postes nous avons perdu 71 classes dans notre département pour 55 ouvertures.

**La carte scolaire 2026 c'est quatre fois plus de suppressions de postes : à combien de fermetures de classes s'attendre dans ces conditions ?**

**Dans ce contexte, personnels et parents d'élèves s'inquiètent légitimement de l'ampleur des fermetures de classes annoncées dans notre département.**

Dans de nombreuses communes, et plus particulièrement en milieu rural, ces fermetures constituent une nouvelle atteinte aux services publics de proximité déjà particulièrement mis à mal ces dernières décennies, comme par exemple les services de santé qui sont fortement fragilisés. Toute fermeture de classe ou d'école a des conséquences lourdes et durables : elle menace l'égalité d'accès à l'instruction, fragilise l'attractivité des communes rurales et contribue à leur dévitalisation. Il ne peut y avoir de service public sans école publique !

La baisse démographique prévue pour la rentrée 2026 (moins 3 élèves par école) pourrait permettre d'alléger des classes déjà surchargées, où le nombre d'élèves à besoin éducatifs particuliers ne cesse d'augmenter, de renforcer les brigades de remplacement et les RASED.

C'est au contraire une nouvelle attaque contre nos écoles qui se profile. Personne ne peut l'accepter.

Toute initiative, toute mobilisation pour le refus d'une fermeture ou l'exigence d'une ouverture jouera un rôle qui peut être décisif pour la préservation ou l'obtention des conditions les plus favorables de scolarité des enfants de notre département. Il n'y a pas de fatalité.

**Aussi nous appelons à nous faire savoir toutes informations précises quant aux écoles concernées par les suppressions envisagées dans votre commune ou dans la communauté de commune/agglomeration à laquelle votre commune appartient, et le cas échéant, quelles positions ont été défendues auprès de la direction académique.**

Veuillez noter que nous serons aux côtés des familles et des établissements pour refuser les fermetures de classes, soutenir les ouvertures nécessaires là où les effectifs augmentent, apporter un soutien public aux enseignants et aux parents d'élèves, agir fermement contre ces attaques sans précédent envers l'École publique.

Certains de partager avec vous notre attachement à l'École Publique, recevez, Madame, Monsieur nos sincères salutations.

La secrétaire départementale du SNUDI FO 34,  
Sabine Raynaud

La présidente de la FCPE 34  
Marie Nikichine